



# MAISON D ARRET OU ASILE ??

QMA DE NANTES

Le 04 février 2024

La question se pose au regard du profil de la population pénale actuelle.

Vendredi 02 février 2024, c'est la gradée, adjointe de la MA1 qui en a fait les frais. En se servant de la porte comme arme par destination, en se jetant dessus avec le maximum d'élan, tout en sachant que les personnels étaient derrière, celui-ci ne pouvait ignorer qu'il pouvait blesser l'un ou l'autre de nos collègues.

Ce détenu au profil psy et au passé pénitentiaire bien tumultueux, jonché de CRI et même soupçonné de meurtre en milieu carcéral, doit se voir infligé la peine maximale de Quartier Disciplinaire, suivi d'un transfert disciplinaire à l'issue de sa peine de quartier.

L'**UFAP UNSa justice** souhaite un prompt rétablissement à notre collègue et l'assure de tout son soutien.

L'**UFAP UNSa justice** s'interroge sur la place occupée dans la prison par ces détenus ingérables, qu'il faut laisser seuls en cellule, accompagner lors de mouvements, ouvrir la cellule à deux agents, faire en sorte qu'ils ne se trouvent pas seul avec un agent de sexe féminin, etc... .

L'**UFAP UNSa justice** dénonce cet état de fait ! La surcharge de travail pour les personnels, qu'ils soient surveillants, gradés ou officiers, occasionnée par ces situations individuelles, ajoutée à la surpopulation pénale fait que la fatigue et le ras le bol s'installent peu à peu. N'allons pas jusqu'au burn out !

Si la surpopulation carcérale est dénoncée régulièrement par notre organisation syndicale, nous connaissons bien les réponses qui nous sont opposées. Mais concernant ces détenus dont le comportement n'est pas en adéquation avec le milieu pénitentiaire, des prises en charges médicales ou psy, des transferts plus réguliers permettraient aux personnels de souffler.

L'**UFAP UNSa justice** tient à souligner le professionnalisme de tous, permettant le bon fonctionnement de l'établissement, malgré tout, malgré les décès et les suicides de détenus, les agressions, le manque de personnel, les missions qui se rajoutent de mois en mois.

P/le bureau local  
M.ROUXEL